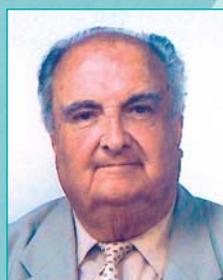




SMIRTOM DU VEXIN

N°14 - HIVER 2006

JOURNAL D'INFORMATION
SUR LA COLLECTE SELECTIVE
DES DECHETS MENAGERS
EDITE PAR LE SMIRTOM DU VEXIN



Yves de KERVEGUEN

En ce début d'année je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur dans vos foyers, de réussite dans vos projets malgré les difficultés de notre société qui se trouve confrontée aux défis de la mondialisation.

2006 est une année importante pour notre Syndicat qui fête ses 50 ans de collecte et de traitement des déchets au service de ses habitants. Le travail effectué par son personnel, les liaisons étroites avec les communes et les habitants ont permis d'offrir une prestation de qualité, d'atteindre les objectifs

fixés par la réglementation et d'obtenir le plus faible coût de collecte et de traitement de la région. Que tous soient remerciés pour leur travail et pour leur esprit citoyen.

2006 sera également l'année des défis. La mise aux normes environnementales de l'usine de Saint-Ouen l'Aumône a conduit à une augmentation des coûts d'incinération de 37% au 1^{er} janvier 2006. Le nouveau contrat (barème D) d'Eco Emballages signé le 14 décembre 2005 devient plus pénalisant en ce qui concerne la collecte des cartons bruns. L'augmentation du prix du pétrole a des répercussions sur le coût de la collecte et du transport. Seul point positif, la valorisation des bouteilles plastiques dont le prix de revente évolue comme celui du pétrole.

Malgré ces difficultés, le SMIRTOM a décidé d'étaler ces augmentations sur 5 ans et **de n'augmenter le coût de la collecte** et du traitement des déchets ménagers (hors déchetteries et services spéciaux) **que de 2.8 % en 2006.**

Cette décision repose sur l'esprit citoyen toujours manifesté par l'ensemble des habitants. Elle implique notamment

La beuille du TRI

que la collecte des bouteilles et des flacons plastiques, source importante de revenus, soit augmentée (il y a eu une baisse en 2005) et que les apports en déchetterie des cartons et des objets encombrants soient développés.

Aujourd'hui les coûts unitaires sont clairement établis dans des contrats de durée avantageusement négociés. Le coût résultant facturé aux habitants à travers la TEOM^(*) dépend essentiellement de l'optimisation qui sera faite par eux-mêmes de l'utilisation des différentes filières (collecte en porte-à-porte, apport en déchetterie).

La prise de conscience et l'effort de chacun permettront de maîtriser les augmentations des coûts de traitement de nos déchets, objectif qui a toujours été celui du syndicat que je préside.

(*) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Yves de KERVEGUEN,
Président du SMIRTOM du Vexin

Attention !

A partir du **1^{er} mai 2006**, les cartons de particuliers ou de commerçants déposés en vrac à côté du bac jaune ne seront pas collectés. Nous vous encourageons dès maintenant à porter vos cartons de grande taille ou en grande quantité en déchetterie.

Sommaire

- ▶ Edito p.1
- ▶ Les coûts p.2
- ▶ Les décisions à prendre p.3
- ▶ Infos pratiques p.4

Les coûts de collecte et de traitement de vos déchets

(valeurs au 01/01/2006)

☐ Incinération des ordures ménagères et valorisation thermique

L'usine d'incinération de Saint-Ouen l'Aumône a été mise aux normes européennes de traitement des fumées. Ces nouveaux équipements sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2006. L'augmentation du coût de traitement sera étalée sur 5 ans afin de ne pas entraîner une trop forte augmentation de la TEOM.

- ▶ Coût de la collecte : 47,03 €/tonne HT
 - ▶ Coût de l'incinération : 70,98 €/tonne HT
 - ▶ Soutien Eco Emballages : 7 €/tonne HT
- Soit un coût de 111,09 €/tonne HT**

☐ Collecte et tri sélectif des bouteilles et flaconnes plastiques

- ▶ Collecte sélective (bac jaune) : 237,95 €/tonne HT
 - ▶ Tri des bouteilles et flacons : 260,78 €/tonne HT
 - ▶ Soutien Eco Emballages : 840,31 €/tonne HT
 - ▶ Prix de vente aux industriels : 180 €/tonne HT
- ⇨ Soit une recette de 521,58 €/tonne HT**



☐ Collecte sélective des bouteilles et pots en verre

- ▶ Collecte sélective (bac vert) : 47,03 €/tonne HT
 - ▶ Stockage et chargement : 7,83 €/tonne HT
 - ▶ Soutien Eco Emballages : 6,41 €/tonne HT
 - ▶ Prix de vente aux industriels : 22,90 €/tonne HT
- ⇨ Soit un coût de 25,55 €/tonne HT**



☐ Collecte sélective des cartonnettes (hors cartons des commerçants)

- ▶ Collecte sélective (bac jaune) : 237,95 €/tonne HT
 - ▶ Tri des cartonnettes : 260,78 €/tonne HT
 - ▶ Soutien Eco Emballages : 275,74 €/tonne HT
 - ▶ Prix de vente aux industriels : 31,70 €/tonne HT
- ⇨ Soit un coût de 191,29 €/tonne HT**

☐ Apport des grands cartons en déchetterie (grands cartons et cartons des commerçants)

- ▶ Gestion de la déchetterie, vente aux industriels : 69,01 €/tonne HT
 - ▶ Pas de soutien Eco Emballages : 0 €/tonne HT
- ⇨ Soit un coût de 69,01 €/tonne HT**

☐ Collecte sélective des cartons des commerçants

- ▶ Collecte sélective (hors bac jaune) : 237,95 €/tonne HT
 - ▶ Tri des cartons : 260,78 €/tonne HT
 - ▶ Pas de soutien Eco Emballages : 0 €/tonne HT
 - ▶ Prix de vente aux industriels : 31,70 €/tonne HT
- ⇨ Soit un coût de 467,03 €/tonne HT**

La collecte sélective des cartons coûte cher

☐ Traitement des refus du centre de tri

- ▶ Coût de la collecte des produits refusés : 237,95 €/tonne HT
 - ▶ Coût du tri (incluant le traitement des refus) : 260,78 €/tonne HT
- ⇨ Soit un coût de 498,73 €/tonne HT**



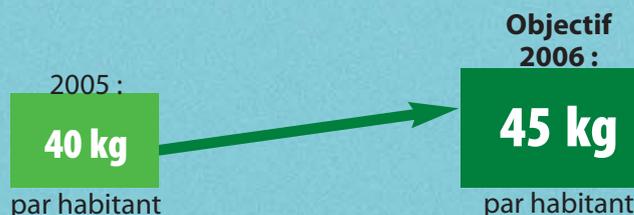
Comment optimiser les coûts de traitement des déchets

Le prochain numéro de La Feuille du TRI sera consacré au traitement par incinération et valorisation énergétique de l'usine d'incinération de Saint-Ouen l'Aumône.

Je collecte le maximum de bouteilles et de flacons plastiques



Je trie le verre : bouteilles, pots (confiture, condiments,...)

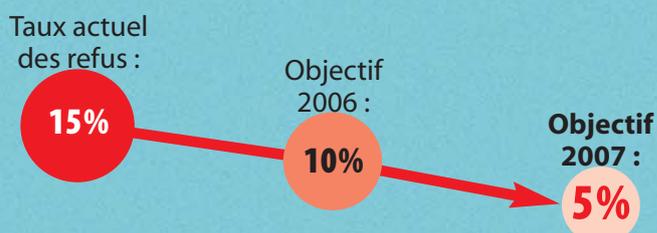


J'apporte impérativement les grands cartons (meubles, électroménager,...) en déchetterie

Une carte d'accès gratuit a été remise aux commerçants

A partir du 1^{er} mai 2006 les grands cartons et cartons des commerçants ne seront plus collectés dans le cadre de la collecte sélective. Ils devront être déposés en déchetterie.

Je respecte les consignes de tri
La collecte et l'incinération des erreurs de tri (refus) coûtent très cher.



Les rippers ont pour mission de contrôler les bacs et de les refuser en cas de non-respect des consignes.

Opération Compost

► L'opération "Déchets verts en déchetterie", évoquée précédemment dans *La Feuille du Tri*, sera lancée prochainement : demandez vos cartes au gardien de la déchetterie la plus proche de votre domicile, à partir du **1^{er} avril**. Rappel : un dépôt d'environ 1/2 m³ par semaine donne droit à un tampon sur votre carte.

Au 10^{ème} tampon, un sac de compost de 20 litres vous sera offert.

L'opération se déroulera uniquement sur les déchetteries de Marines, Magny, Vigny, Epône, Gargenville.

Le règlement complet de l'opération sera affiché dans les déchetteries et pourra être consulté sur notre site internet :

www.smirtomduvexin.net



Bouquet réalisé à partir de bouteilles plastiques.

créations fabriquées à partir d'éléments triés ou recyclables (voir exemple ci-contre), initiatives portant sur le tri sélectif,...

Les photos les plus réussies seront exposées à l'intérieur du centre de tri de Vigny et figureront en outre sur notre site internet. La photo gagnante sera diffusée dans *La Feuille du TRI* de l'été 2006.

Vous pouvez envoyer vos photos jusqu'au 31 mai 2006,

- Par mail : smirtom@smirtomduvexin.net
- Par courrier : SMIRTOM du Vexin "Concours photos" 4 rue Beaudouin 95 450 Vigny

Concours photos

► Le SMIRTOM du Vexin organise un concours photo, ouvert à tous, sur le thème du recyclage. Les photos devront évoquer le recyclage des matériaux : utilité du tri pour préserver l'environnement,

www.smirtomduvexin.net

► Le nouveau site internet du SMIRTOM est en ligne depuis le 30 janvier 2006. Des centaines de personnes ont déjà consulté ses pages.

Retrouvez en quelques clics l'actualité du Syndicat, les informations pratiques sur les déchetteries, le tri sélectif, les filières de reprises,...

Une rubrique de téléchargement vous propose également l'ensemble des *Feuilles du TRI*, édité par le SMIRTOM ainsi que le nouveau Guide du Tri.



Si vous avez des questions, des hésitations, n'hésitez pas à contacter le SMIRTOM au 01 34 66 18 40.



La Feuille du TRI

SMIRTOM du Vexin,
9 chemin de Vernon - 95450 VIGNY
Tél.: 01 34 66 18 40 - Fax: 01 34 66 13 79
e-mail : smirtom@smirtomduvexin.net

